

Colombes



Plan de Déplacements de Colombes

Présentation de l'étude



PDC

Mai 2009



Cadrage de l'étude

Depuis 1995, la Ville de Colombes a initié une politique de déplacements urbains volontariste et incitative, visant à un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de transport : zones 30, aménagements cyclables, navettes urbaines, autobus pédestre...

Afin de poursuivre cette dynamique engagée et pour une meilleure vision d'ensemble, à moyen et long terme, un plan municipal des déplacements et du stationnement est proposé.

Le Plan de Déplacements de Colombes (PDC) s'inscrit dans la politique de développement durable de la Ville et dans le cadre des études préparatoires au Plan Local d'Urbanisme (PLU).



Cadrage de l'étude – les enjeux

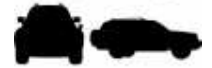
Santé publique : lutter contre la pollution et améliorer la qualité de l'air

Social : rendre la ville accessible à tous

Economique : prendre en compte les besoins liés aux activités économiques, aux commerces et aux emplois

Environnement et Cadre de vie : retrouver une ville apaisée

Le PDC sera élaboré en cohérence avec l'Agenda 21 et le Plan Local d'Urbanisme.



Cadrage de l'étude – le contexte

- 781 hectares
- 82 700 habitants
- 25% de moins de 20ans
- tissu urbain mixte
- 3 quartiers ANRU
- 111 km de voirie dont :
 - 15% de voies RN et RD
 - 23% de voies privées
- 4 gares SNCF
- 20 lignes de bus





Cadrage de l'étude – les objectifs

- 1- Diminution du trafic automobile**
- 2- Développement des transports collectifs et des modes de déplacements économes et les moins polluants, notamment bicyclette et marche à pied**
- 3- Aménagement et exploitation du réseau principal de voirie, notamment en rééquilibrant le partage de l'espace public en faveur des modes alternatifs**
- 4- Organisation du stationnement sur le domaine public**
- 5- Prise en compte du transport de marchandises de façon à réduire son impact sur la circulation et l'environnement**
- 6- Encouragement pour les entreprises et les collectivités publiques à favoriser l'utilisation des transports en commun et du covoiturage pour le transport de leur personnel**



Contenu de la mission

L'étude se déroulera en 2 phases :

Phase 1 – le diagnostic

Il consiste à faire un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'organisation des déplacements et des transports sur le territoire, afin de dégager les principaux enjeux et dysfonctionnements auxquels il convient d'apporter des réponses dans le cadre du PDC.

Phase 2 – la recherche de solutions techniques et l'élaboration du projet de PDC

Sur la base du diagnostic partagé et des orientations de travail retenues, des propositions d'actions seront élaborées.



Contenu de la mission – Phase 1 : le diagnostic

Les grandes étapes du diagnostic :

- Réunion de démarrage
- Analyse des données disponibles et des projets
- Recueils de données (entretiens, visites de terrain...)
- Elaboration du plan de communication
- Rapport de pré-diagnostic
- Validation
- Enquêtes et comptages complémentaires
- Définition des enjeux et des problématiques
- Rapport de diagnostic
- Validation
- Concertation / Communication

Le diagnostic identifiera les problématiques et mettra en évidence leurs interactions, les conséquences sur le fonctionnement urbain, les évolutions en cours, les attentes des habitants...



Contenu de la mission – Phase 1 : le diagnostic

Le diagnostic portera sur (liste non-exhaustive) :

- **Trafic automobile** (flux, hiérarchisation, accidents...)
- **Organisation et Offre de transport en commun**
- **Déplacements doux** (cyclistes, piétons, PMR...)
- **Stationnement**
- **Livraisons**
- **Sécurité routière**
- **Gares et Pôles générateurs de trafic**
- **Management de la mobilité**
(entreprises, administrations, établissements scolaires...)
- **Développement urbain et Organisation des déplacements**



Contenu de la mission – Phase 2 : les propositions

Les grandes étapes de la recherche de solutions techniques et du projet de PDC :

- **Elaboration des scénarios**
- **Réunions thématiques de travail**
- **Rapport intermédiaire**
- **Validation**
- **Reprise des propositions**
- **Elaboration d'outils de suivi et d'évaluation**
- **Définitions des recommandations pour le PLU**
- **Rapport définitif**
- **Validation**
- **Concertation / Communication**

Les propositions seront hiérarchisées et présentées sous forme de fiches actions synthétiques, en tenant compte des documents élaborés, des orientations ou projets en cours d'élaboration sur le territoire.



Contenu de la mission – Phase 2 : les propositions

Les propositions porteront sur (liste non-exhaustive) :

- **Aménagement de la voirie en faveur des transports en commun et des modes doux**
- **Modifications éventuelles du plan de circulation**
- **Mise en place d'un plan de stationnement**
- **Organisation du transport de marchandises**
- **Aménagement de zones 30**
- **Définition de réseaux piéton et cyclable**
- **Amélioration de l'offre de transports collectifs**
- **Prise en compte de l'intermodalité**
- **Amélioration de l'information sur la mobilité**
- **Partenariats avec les générateurs de trafic**
- **Préconisations réglementaires pour le PLU**



Modalités de réalisation de l'étude – le pilotage

La maîtrise d'ouvrage et le suivi de l'étude sont assurés par la Ville de Colombes à 2 niveaux :

Comité technique → appui technique

- définir le plan de concertation et de communication
- élaborer des objectifs adaptés aux résultats du diagnostic
- proposer des scénarios et une programmation financière
- suivre la mise en œuvre et évaluer les résultats du PDC

Comité de pilotage → coordination et validation

- valider le plan de concertation et de communication
- définir les objectifs en fonction des résultats du diagnostic
- valider le plan d'actions et sa programmation financière
- suivre la mise en œuvre du PDC

La composition de ces instances reste à définir (élus, chef de projet, bureau d'études, services et directions concernés, transporteurs...). Par ailleurs des groupes de travail thématiques pourront venir compléter ce dispositif.



Modalités de réalisation de l'étude – la concertation

En phase diagnostic :

- **Atelier de réflexion sur la circulation et le stationnement au sein des Conseils de quartier**
- **Synthèse transmise aux Conseils de quartier**
- **Exposition ou réunion publique**

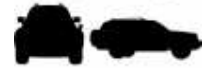
En phase propositions :

- **Arrêt en Conseil municipal du projet de PDC**
- **Réunion publique**
- **Exposition**
- **Approbation du PDC en Conseil municipal**

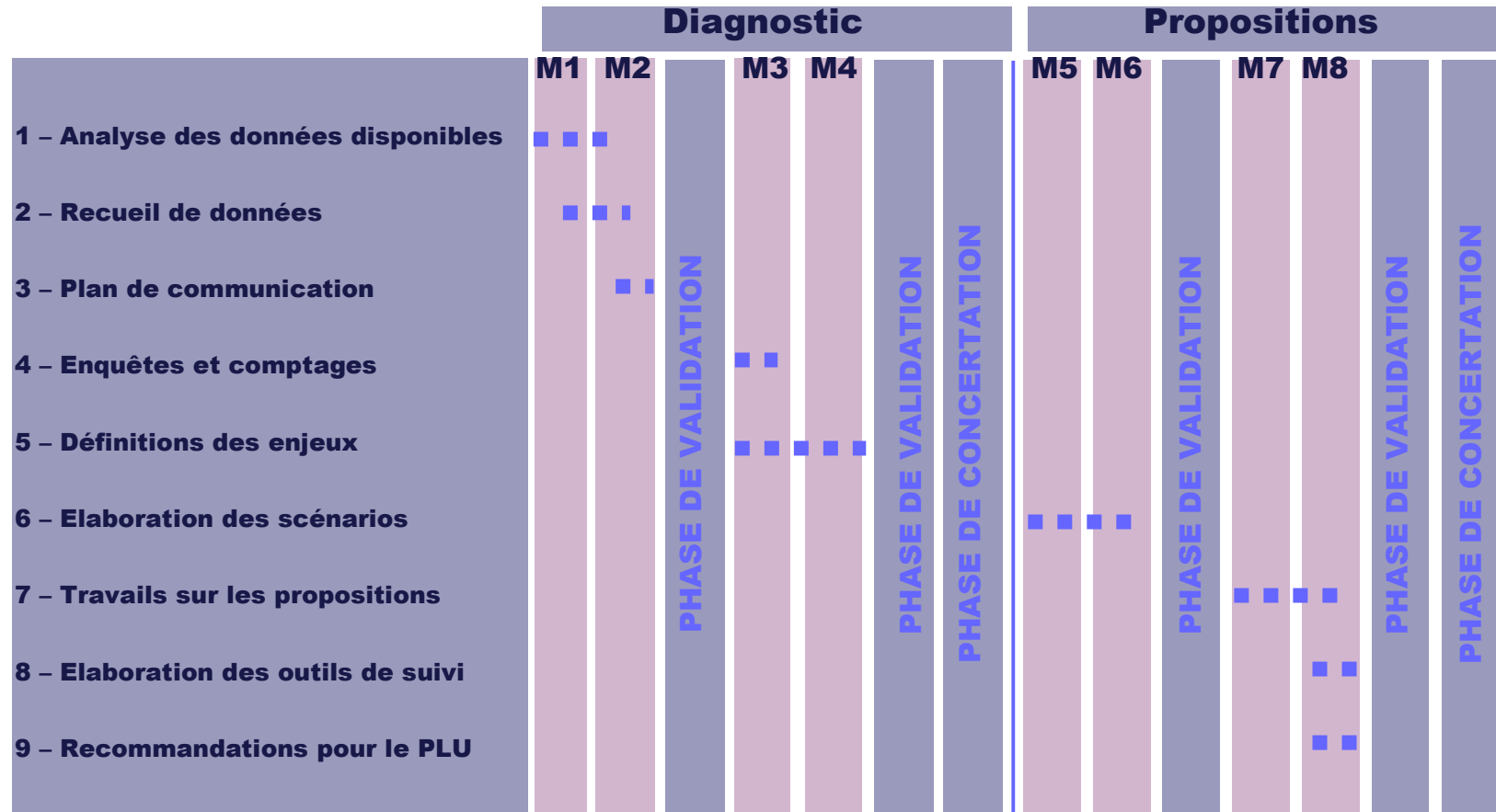
La concertation et la communication autour du projet constituent des éléments clés de la réussite du PDC :

- appropriation de la démarche
- remontée d'information / partage des connaissances
- sensibilisation et accompagnement du changement

Un plan de communication spécifique sera mis en œuvre.



Modalités de réalisation de l'étude – le calendrier



La finalisation du PDC pourrait être effective en fin d'année 2009.